

Sujet : [INTERNET] enquête publique commune de St Benoît

De : Philippe BOTELLA

Date : 16/02/2020 23:56

Pour : pref-icpe@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Copie à : roger delemontez <roy.delemontez@hotmail.fr>

Mr et Mme BOTELLA Philippe et Anne-Marie

Le 15 février 2020

à Monsieur Robert DANIEL

Commissaire enquêteur à la Mairie de St Benoît

Objet : Enquête publique à une demande d'autorisation de renouvellement d'exploitation et d'extension de la carrière au lieu-dit "les Barmettes et Pont du Gay" sur les communes de Braux et St Benoît.

Monsieur le commissaire,

Nous soussignés, Mr et Mme Botella Philippe et Anne-Marie (née Delemontez) propriétaires dans notre beau village de StBenoît, trouvons étonnant qu'aucune information n'ait "fuitée" ne serait-ce que sur la place du village depuis 2016 à ce sujet. La découverte d'un contrat de fortage signé en 2017 entre la Société Cozzi et la Mairie nous inspire une méfiance quant à la véracité des promesses faites dans le projet.

Résidents non loin d'une carrière dans le Var, nous avons pu constater qu'aucune consigne n'est respectée par les camions (bâchage, excès de vitesse afin de toujours rentabilier et déversements hétéroclites).

Et l'écologie dans tout cela ? Nous sommes TOUS concernés. Regarder uniquement le côté financier est une aberration qui ne doit pas nous détourner de l'héritage que nous allons laisser à nos enfants et petits-enfants.

Pour tous les points évoqués, et que nous approuvons, par la majorité des habitants de St Benoît qui se sont exprimés , nous formulons un

AVIS DEFAVORABLE pour ce projet et remercions Patrice Clary d'avoir permis de faire la lumière sur un sujet sensible.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire l'expression de nos sentiments les meilleurs.